

Benalla repasse lundi sur le grill sénatorial

Paris, 20 janv. 2019 (AFP) -

Des voyages en Afrique, une utilisation abusive de passeports : Alexandre Benalla, ex-collaborateur d'Emmanuel Macron doit de nouveau s'expliquer lundi devant la commission d'enquête sénatoriale, qui s'interroge sur des dysfonctionnements de l'État jugés "difficilement défendables".

Six mois après le début du scandale sur les activités de cet ex-chargé de mission du président, remercié après avoir été accusé de violences lors d'une interpellation musclée le 1er mai, Alexandre Benalla a de nouveau été mis en examen vendredi, cette fois pour l'usage abusif de ses passeports diplomatiques après son limogeage de l'Élysée fin juillet.

Mais ce nouveau développement judiciaire repose la question de la limite du champ d'investigation de la commission d'enquête du Sénat dominé par l'opposition à Emmanuel Macron et dont les prérogatives sont censées prendre fin le 24 janvier.

Son président Philippe Bas (LR) et ses rapporteurs Jean-Pierre Sueur (PS) et Muriel Jourda (LR) affirment, depuis le début, veiller à n'interférer d'aucune façon avec le champ judiciaire.

"Nous nous intéressons au fonctionnement de l'État", répète M. Bas. Et, renchérit M. Sueur, "il y a eu des choses qui sont très difficilement défendables: des retards, des absences de réactions, toute une série de choses qu'on ne peut pas accepter".

Le porte-parole du gouvernement Benjamin Griveaux a reconnu dimanche des "dysfonctionnements", notamment à l'Élysée, qui doivent être réglés car "insupportables et incompréhensibles pour les Français".

Pour M. Bas, "cette affaire Benalla, au fond, aurait pu ne jamais exister si dès le 2 mai dernier, après les incidents de la Contrescarpe à Paris, M. Benalla avait été licencié de l'Élysée et si les ponts avaient été définitivement rompus avec lui".

Mais les révélations du Monde et de Mediapart en décembre sur l'utilisation de passeports diplomatiques par l'ancien chargé de mission, après son licenciement de l'Élysée, pour des voyages auprès de dirigeants africains, ont rallumé les braises.

Et déclenché une nouvelle série d'auditions devant la commission d'enquête sénatoriale, en veilleuse depuis octobre.

- "Jusqu'au bout" -

Le directeur de cabinet d'Emmanuel Macron, Patrick Strzoda, entendu mercredi au Sénat, a chargé M. Benalla, comme les ministres Christophe Castaner (Intérieur) et Jean-Yves Le Drian (Affaires étrangères).

M. Strzoda a révélé que M. Benalla avait utilisé "presque une vingtaine de fois" ses passeports après son licenciement, entre le 1er août et le 31 décembre.

Il a affirmé que M. Benalla avait aussi été en possession de deux passeports de service, soupçonnant que l'un d'eux, ait été obtenu, le 28 juin 2018, via une "falsification".

A ce stade toutefois, Alexandre Benalla n'est pas poursuivi pour les accusations de faux documents administratifs.

M. Strzoda a également annoncé avoir diligenté une enquête interne pour comprendre pourquoi M. Benalla avait conservé un téléphone crypté de type Teorem jusqu'au 5 octobre.

Que va répondre l'intéressé qui a affirmé récemment qu'il ne se "tairait plus"?

"Le problème c'est qu'il y a plusieurs saisons. On avait +saison 1 : Benalla et la police parallèle+ et maintenant on risque d'avoir +saison 2 : Benalla et la diplomatie sécuritaire parallèle+", a lancé mardi François Grosdidier (LR), membre de la commission des Lois, au micro de Public Sénat.

"Ce n'est pas +Le bureau des légendes+", a dit dimanche Benjamin Griveaux, faisant référence à la série télévisée qui met en scènes des espions de la DGSE.

Doit aussi être de nouveau entendu lundi Vincent Crase, un ex-employé de La République en marche et chef d'escadron dans la réserve opérationnelle de la gendarmerie. Il avait également été mis en examen pour violences en réunion le 1er mai.

Des sénateurs, tels le président du groupe socialiste Patrick Kanner, en appellent "saisir la justice", estimant



PAYS :France
SURFACE :101 %
PERIODICITE :Quotidien



► 20 janvier 2019 - Edition Fil Gen

comme François-Noël Buffet (LR) impossible d'accepter qu' "on puisse mentir".

"Imaginez qu'il n'y ait pas eu cette commission d'enquête du Sénat, qu'il n'y ait pas eu de bicamérisme...", a glissé jeudi le président du Sénat Gérard Larcher. A l'Assemblée nationale, dominée par le parti LREM d'Emmanuel Macron, une commission analogue a tourné court.

Pour le trio Bas-Sueur-Jourda, un seul mot d'ordre: aller "jusqu'au bout" de leur travail de contrôle.

vm/ib/pab/shu

Afp le 20 janv. 19 à 12 23.